

Le Président,

Montfort-le-Gesnois, le 28 Janvier 2026

AP/LD/2026-02

Objet : Convocation du Conseil Communautaire

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que je réunirai le Conseil Communautaire,

Jeudi 12 Février 2026 à 18h30

Salle La Passerelle

4 Avenue Carnot

72160 CONNERÉ

Cette convocation fait l'objet d'un premier envoi, en application de l'article L. 5217-10-4, qui nous impose de respecter un délai minimum de douze jours pour l'envoi du projet de budget.
Vous recevrez une deuxième convocation avec une deuxième note de synthèse dans les délais habituels.

L'ordre du jour de cette séance sera consacré à :

FINANCES

- 3- Vote des comptes financiers uniques 2025 – Affectation des résultats 2025
- 4- Vote des taux de fiscalité 2026
- 5- Vote du produit de la taxe GEMAPI pour 2026
- 6- Adoption des budgets primitifs 2026
- 7- Application de la fongibilité des crédits
- 8- AC provisoires 2026
- 9- Clôture AP / CP - Extension des Ateliers
- 10- Clôture AP / CP - Aménagement Zone des Challans
- 11- Clôture AP / CP – Sortie Autoroutière Connerré
- 12- Révision AP / CP – Évolution PLUi
- 13- Révision AP / CP – Construction Multi-Accueil Le Breil sur Mérize

Pour rappel, le Président ne prendra pas part aux votes des comptes financiers uniques.
En conséquence, lors de ce conseil, aucun pouvoir ne sera accepté au nom du Président.

Vous trouverez ci-jointe la note de synthèse de la réunion et ses annexes.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,
André PIGNÉ



SIÈGE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Parc des Sittelles, 783 Route des Sittelles
72450 Montfort Le Gesnois

Tél : 02 43 54 80 40 - E-mail : contact@cc-gesnoisbilurien.fr

ATELIERS COMMUNAUTAIRES
398 Routes des Sittelles
72470 Saint Mars La Brière